

BIKE & RUN DE GRAVELINES 29/12/ 2013
BULLETIN D'INSCRIPTION

COCHEZ VOTRE ÉPREUVE

- Bike & Run Super Mini-Kid (Mini poussin).
 Bike & Run Mini-Kid (poussin – pupille).
 Bike & Run Maxi-Kid (benjamin - minime).
 Bike & Run Master (cadet – junior – sénior - vétéran) sur 12 km.

1^{er} équipier

Nom : Prénom :
Année de naissance : Téléphone : O Femme O Homme
Adresse :
Code Postal : Ville :
@mail:
N° licence FFTRI :
Club:

Pour les non-licencié(e)s : Je joins à ma demande d'inscription la photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du b&r ou des sports enchaînés en compétition de moins d'un an ou la photocopie d'une licence en cours de validité et déclare me soumettre au règlement de l'épreuve.

Signature :

Pour les mineur(e)s : Je soussigné(e)..... autorise mon fils ou ma fille à participer au Bike & Run de Gravelines le dimanche 29 décembre 2013.

Signature :

2^{ème} équipier

Nom : Prénom :
Année de naissance : Téléphone : O Femme O Homme
Adresse :
Code Postal : Ville :
@mail:
N° licence FFTRI :
Club:

Pour les non-licencié(e)s : Je joins à ma demande d'inscription la photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du b&r ou des sports enchaînés en compétition de moins d'un an ou la photocopie d'une licence en cours de validité et déclare me soumettre au règlement de l'épreuve.

Signature :

Pour les mineur(e)s : Je soussigné(e)..... autorise mon fils ou ma fille à participer au Bike & Run de Gravelines le dimanche 29 décembre 2013.

Signature :

INSCRIPTION PAR COURRIER

Le règlement par chèque bancaire (*) à l'ordre de Gravelines Triathlon et à renvoyer avant le 16 décembre, dernier délais, à l'adresse suivante: Complexe Sportif Maurice Baude, Route de Bourbourg, 59820 Gravelines.

Tarif :

6 € l'équipe + 2 € par non licencié FFTRI
Majoration de l'inscription le jour de la course de 2€

BIKE AND RUN
7^{ème} édition
GRAVELINES



DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 2013

Au profit de l'association
Groupe Pascal



GRUPE PASCAL



**Un vélo pour 2,
ouvert à tous à partir de 6 ans
B&R super mini kid, mini kid, maxi kid
B&R Master sur une distance de 12km**



Renseignements et inscriptions:
03 28 22 06 79 ou admtri5962@free.fr

Article 1 : Les épreuves

Les 3 courses de Bike & Run se déroulent sur le plage de Petit – Fort Philippe le dimanche 29 décembre 2013 au départ de la base de char à voile.

Le Bike & Run Super Mini-Kid (Mini Poussin), Mini Kid (poussin – pupille) Maxi-Kid (benjamin – minime) sur 1 à plusieurs boucles.

Le Bike & Run Master (cadet – junior – sénior – vétérans) sur 12 km.

Ouvert à tous, licenciés ou non licenciés, avec obligation pour les mineurs de présenter une autorisation parentale

Article 2 : Principe du Bike & Run

Le Bike & Run consiste à enchaîner la course à pied et le VTT par équipe de 2 en ne disposant d'un seul vélo.

Les relais entre co-équipiers sont libres, les équipes n'ont pas obligation d'être unies tout le long du parcours, sauf au passage des points de contrôles et l'arrivée qui ne devront être franchie ensemble.

Le départ est donné dans un premier temps aux coureurs, le départ des vététistes est donné 30 secondes plus tard.

Le port d'un casque homologué, coque rigide et sanglé, est obligatoire pour les 2 co-équipiers pour toute la durée de l'épreuve.

Aucune aide extérieurs et aucun accompagnement ne sont autorisés lors de l'épreuve. Interdiction de monter à 2 sur le VTT.

Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing avant-course.

Article 3 : Les équipes

La composition des équipes est libre, elle peut être masculine, féminine ou mixte.

Les jeunes (de poussin à junior) constituent :

- Soit des équipes de même catégorie d'âge
- Soit des équipes composés au maximum de deux catégories d'âges successives (1 poussin + 1 benjamin / 1 minime + 1 cadet / 1 cadet + 1 junior)

Article 4 : Les inscriptions

L'inscription est gratuite aux épreuves Bike & Run Mini Kid et Maxi Kid.

Sur l'épreuve Bike & Run, le montant des droits d'inscriptions est fixé à 6 euros par équipes. Cette somme sera intégralement reversée à l'association GROUPE PASCAL.

Une majoration de 2 euros pour les inscriptions le jour de l'épreuve sera appliquée.

Par équipe, il faudra rajouter 2 euros par non licencié.

Les concurrents licenciés FFTRI, doivent obligatoirement joindre au bulletin d'inscription la photocopie de leur licence en cours de validité. Les athlètes non licenciés doivent obligatoirement joindre au bulletin d'inscription la photocopie d'un certificat médical de non **contre-indication à la pratique du Triathlon en compétition** de moins de 1 an ou la photocopie d'une licence en cours de validité. La date limite des inscriptions par correspondance est fixée au vendredi 20 décembre. Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement.

Il sera possible de s'inscrire sur place dans la limite de 150 équipes.

Le règlement par chèque bancaire se fera à l'ordre de **Gravelines Triathlon**.

Le dossier complet à envoyer à :

Gravelines Triathlon
Complexe Sportif Maurice Baude
Route de Bourbourg
59820 Gravelines

Pour tout renseignement : 03.28.22.06.79

Article 5 :

L'organisation se réserve le droit d'empêcher le départ d'un équipage en cas d'utilisation d'un VTT susceptible d'entamer l'intégrité physique de leur utilisateur ou d'autres concurrents (freins défectueux, cadre fragilisé, embouts de cadre dangereux, etc.)

Les organisateurs sont habilités à sanctionner, au besoin à disqualifier, toute équipe qui ne respecterait pas le règlement.

Article 6 : Le ravitaillement

Aucun ravitaillement n'est donné sur le parcours même (prévoir des bidons sur le VTT, réservoir dorsal, etc.).

Un ravitaillement est offert à l'arrivée.

Article 7 : Les horaires

L'accueil des participants se fera à la base de char à voile, rue de la petite chapelle à Petit-Fort-Philippe (Parking conseillé place Edmond Rostand).

- 8h30 : Ouverture de l'inscription et du retrait des dossards.

- 9h30 : Briefing de l'épreuve Poussins-pupilles puis départ de la course.

- 10h00 : Briefing de l'épreuve Benjamins-Minimes puis départ de la course + Fin de retrait des dossards.

- 10h30 : Briefing de l'épreuve puis départ de la course.

- 12h00 : Résultats et remise des trophées.

Après la course possibilité de douches et point de lavage VTT.

Article 8 : Les classements

Suivant les combinaisons possibles des équipes par catégories d'âges (définies par la RGF F.F.TRI. en vigueur à la date de la compétition):

Le Bike & Run Super Mini-Kid :

- Dans les classements MINI POUSSINS masculin, féminin et mixte (nés en 2007 et 2008) les équipes de 2 Mini poussins.

Le Bike & Run Mini-Kid :

- Dans les classements POUSSINS masculin, féminin et mixte (nés en 2005 et 2006) les équipes de 2 poussins.

- Dans les classements PUPILLES masculin, féminin et mixte (nés en 2003 et 2004) les équipes de 2 pupilles ou 1 poussin + 1 pupille.

Le Bike & Run Maxi-Kid :

- Dans les classements BENJAMINS masculin, féminin et mixte (nés en 2001 et 2002) les équipes de 2 benjamins.

- Dans les classements MINIMES masculin, féminin et mixte (nés en 1999 et 2000) les équipes de 2 minimes ou 1 benjamin + 1 minime.

Le Run & Bike Master :

- Un classement général toutes catégories confondues.

- Dans les classements CADETS masculin, féminin et mixte (nés en 1997 et 1998) les équipes de 2 cadets.

- Dans les classements JUNIORS masculin, féminin et mixte (nés en 1995 et 1996) les équipes de 2 juniors ou 1 cadet + 1 junior.

- Dans les classements SENIORS masculin, féminin et mixte (nés de 1975 à 1994) les équipes de 2 séniors, 1 junior + 1 senior, 1 junior + 1 vétérans ou 1 sénior + 1 vétérans.

- Dans les classements VETERANS masculin, féminin et mixte (à partir 1974) les équipes de 2 vétérans.

Article 9 : Récompenses

Les épreuves Bike & Run de Gravelines ne comportent aucune grille de prix, ni tee-shirt ou souvenir. Cette manifestation est à but caritatif, la totalité du montant des inscriptions sera reversé à l'association GROUPE PASCAL qui lutte contre les addictions.

Article 10 : Droit à l'image

Chaque coureur autorise l'organisation du Bike & Run à utiliser toutes les images, sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaire à sa communication pour cette année et pour les années suivantes.

Article 11 : Responsabilité

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, de défaillance humaine, de dégradation ou de perte de matériel avant, pendant et après la course.

Article 12 : Conditions générales

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges de la FFTRI en vigueur. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.



InformAtion
Prévention
Confidentialité
AccompagnEment

Drogue, tabac, alcool, médicament
Soutien aux usagers et à leur famille

Le **GROUPE PASCAL** a pour principales missions:

- la prévention
 - l'écoute
 - le soutien aux usagers
 - la réduction des conduites à risques
 - la formation
 - le centre de documentation
 - *Gratuitement et en préservant l'anonymat*
- Pour répondre à sa mission de service public, le GROUPE PASCAL s'appuie:
- sur une équipe de professionnels composée de salariés et de bénévoles
 - sur un réseau local, régional et national, constitué d'acteurs, de soins et de prévention du secteur social

10 rue Pasteur
59820 GRAVELINES
Ouvert du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 03.28.51.83.83
Fax : 03.28.51.83.84

groupepascal@wanadoo.fr